Hiver 2017 Vol. 26, nº 1

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENVIRONNEMENT

Les bactéries au secours de l'environnement

SANTÉ

Remonter le temps pour mieux traiter le cancer

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIRE

LA REVUE PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

« LE FICSUM M'A PERMIS DE REMPORTER 1750 $ GRÂCE À MON TEXTE, CHOISI ARTICLE DE L'ANNÉE 2016 DE LA REVUE *DIRE* ! »

— SIMON MATHIEN

ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

PRIX D'EXCELLENCE EN VULGARISATION SCIENTIFIQUE 2016 DE LA REVUE *DIRE*

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fondée en 1992
La recherche à votre portée
Hiver 2017 vol. 26, nº 1

Directeur général
Alexandre Guertin-Pasquier

Rédactrice en chef
Marie-Paule Primeau

Comité de lecture
Dominique Hétu, Axelle Marchand, Esther McSween-Cadieux

Réviseure linguistique
Catherine Vaudry

Collaborateurs
Saraounia Compère, Clément Decault, Anaïs Hélie-Martel, Jonathan Michaud, Samuel Rochette, Fanny Rohrbacher

Graphiste
Dominique Lavoie

Correctrice d'épreuves
Émilie Pelletier

Imprimeur
Impart Litho

Éditeur
La revue *Dire* est publiée par le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM). Le FICSUM est une corporation à but non lucratif financée par les étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles à l'Université de Montréal.

Conseil d'administration du FICSUM
Président : Maxime Pelletier
Trésorière : Frédérique-Emmanuelle Lessard
Secrétaire : Jean Lagacé
Administrateur : Simon Laporte
Administrateur : Kevin L'Espérance
Administrateur : Jonathan Purenne
Administrateur : Simon Forest (FAÉCUM)
Administrateur : Philippe Lebel (FAÉCUM)

ISSN 1192-9340
Dépôt légal 1er trimestre 2017
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Envoi de publication canadienne nº 40013185
Dire publie trois numéros par an

Tirage
3600 exemplaires

Publicité
info@ficsum.qc.ca

Abonnement sur le site Web au www.ficsum.com

	1 an	2 ans
Individuel	25,24 $	37,09 $
Institutionnel	35,40 $	57,41 $
Hors Canada	35,40 $	57,41 $

Toute correspondance doit être adressée à :
Revue *Dire*
2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau 1125-7
Montréal (Québec) H3T 1A8
redaction@ficsum.com

Téléphone : 514 343-6111, poste 53027
Site Web : www.ficsum.com

Les auteurs publiés dans *Dire* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction doit être préalablement autorisée par le FICSUM. La reproduction des photographies est interdite.

Photographies (sauf indication contraire) : Shutterstock©

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FICSUM

Avec la parution de ce numéro, la revue *Dire* entre en grand dans son deuxième quart de siècle. Comme toujours, la qualité est au rendez-vous et, plus que jamais, la revue offre des avantages à ses auteurs et fait rayonner leurs travaux hors des murs de l'université. En plus des bourses en argent, des collaborations avec l'émission de radio *L'œuf ou la poule*, avec l'Association des communicateurs scientifiques du Québec et bientôt avec plusieurs autres partenaires leur permettent en effet de s'initier au merveilleux monde de la vulgarisation. Serez-vous le prochain à en profiter ?

Outre les ateliers qu'il offre à ses membres sur une base régulière, le FICSUM se prépare à célébrer le savoir sur le campus avec son traditionnel Mois de la recherche étudiante, en mars prochain. Cette édition, tenue sous le thème de la multidisciplinarité, vous promet plusieurs surprises ! Restez informé par l'intermédiaire de notre page Facebook, de notre compte Twitter et de notre site Web !

Alexandre Guertin-Pasquier
Directeur général

MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Déjà 2017, le temps file à la vitesse grand V ! Nous espérons que le congé du temps des Fêtes vous a revigorés et que vous commencez la nouvelle année la tête et le cœur remplis de beaux projets à réaliser.

De notre côté, nous revenons en pleine forme et nous vous proposons des sujets d'actualité qui concernent, de près ou de loin, notre quotidien. Ne sommes-nous pas tous et toutes sensibles à l'intimidation vécue par les jeunes dans les écoles, à la maladie et au cancer, aux conditions de vie des Noirs aux États-Unis, à la question de l'apprentissage du français par les nouveaux arrivants, à la pollution de notre environnement, à la précarité en emploi ? Le partage et l'acquisition des connaissances sont essentiels pour mieux comprendre les divers enjeux de notre époque. Je vous invite donc à découvrir les articles de ce numéro sans tarder !

Partager le fruit de vos recherches vous intéresse également ? Notre prochaine date de tombée pour les articles réguliers est le **9 mai 2017**. Si vous désirez plutôt soumettre un texte sur une question d'actualité liée à votre domaine, envoyez-nous votre soumission au plus tard le **6 mars 2017**. Visitez le site Web du FICSUM pour tous les détails.

Bonne année à toutes et à tous !

Marie-Paule Primeau
Rédactrice en chef

DUMPSTER DIVING

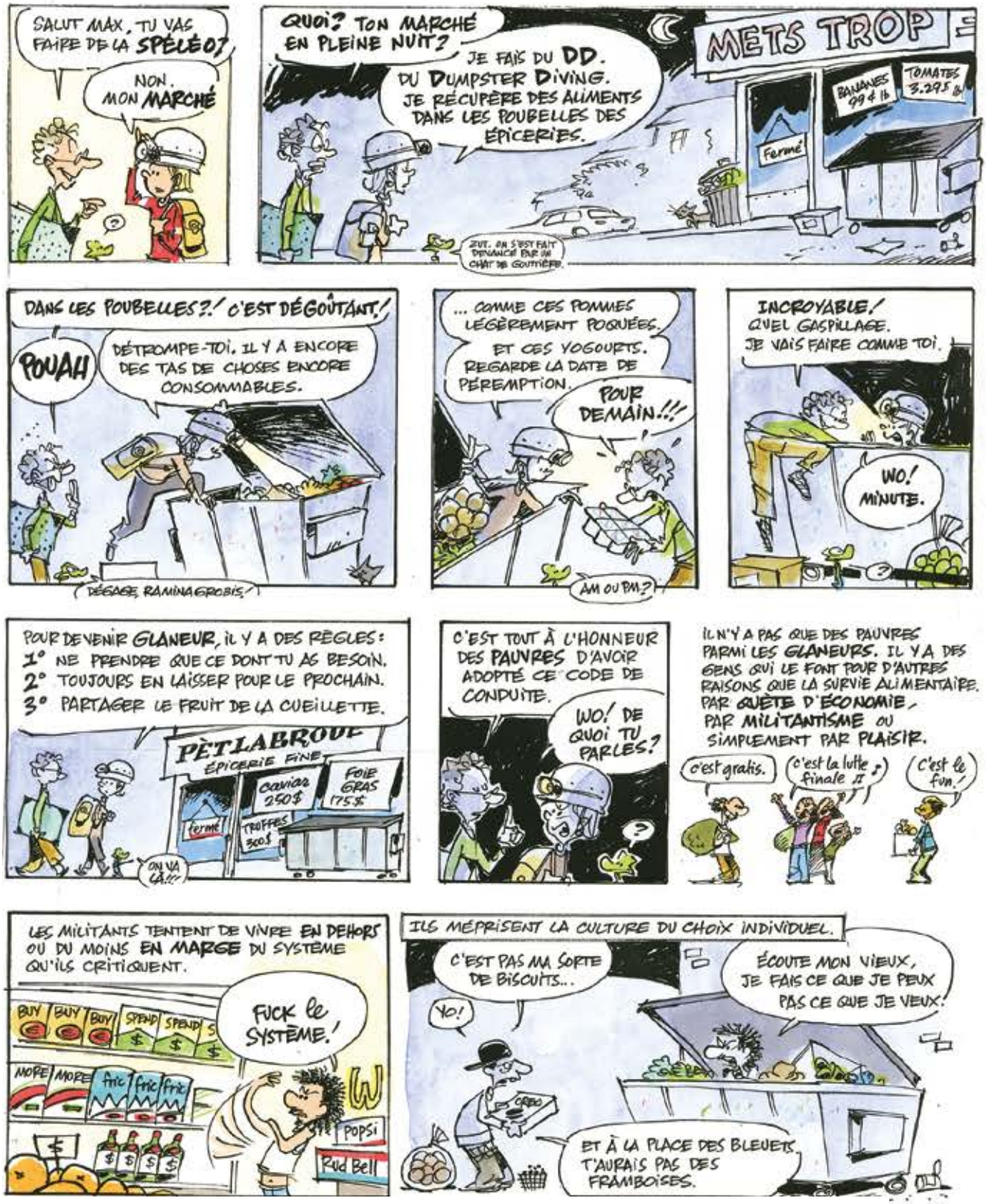

BD la plus populaire du concours *Votre recherche en BD*:
Dumpster Diving par Gabrielle Tanguay, illustrée par Jacques Goldstyn

GOLDSTYN

FAÉCUM DEPUIS 1976

SOMMAIRE

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

L'application *+Fort* : lutter contre l'intimidation à l'école **/11**

SARAOUNIA COMPÈRE
Programme de maîtrise en travail social

SANTÉ

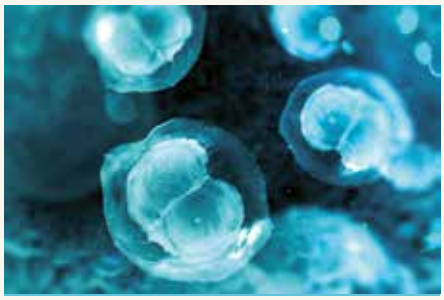

Remonter le temps pour mieux traiter le cancer **/12**

SAMUEL ROCHETTE
Programme de doctorat en biologie moléculaire

ENVIRONNEMENT

Les bactéries au secours de l'environnement **/17**

FANNY ROHRBACHER
Programme de maîtrise en sciences biologiques

SOCIÉTÉ

La communauté italienne à la défense du pluralisme linguistique / 23
ANAÏS HÉLIE-MARTEL
Programme de maîtrise en histoire

Coopérer pour mieux vivre / 28
JONATHAN MICHAUD
Programme de maîtrise en relations industrielles

HISTOIRE

Le *gangsta rap* : entre résistance et marchandisation / 36
CLÉMENT DECAULT
Programme de maîtrise en sciences de la communication

SIÉ

SUBVENTION AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

« LE FICSUM NOUS A OFFERT **600 $** POUR AMÉLIORER NOTRE COLLOQUE ANNUEL ET NOS OUTILS DE COMMUNICATION ! »

— ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE BIOÉTHIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (AÉBIUM)

FICSUM.COM

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Saraounia Compère
saraouniacompere@gmail.com
Programme de maîtrise
en travail social

L'APPLICATION *+FORT* : LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Être soutenu face à l'intimidation en quelques clics ? Oui, c'est maintenant possible grâce à *+Fort*, une application mobile qui a pour but de soutenir les jeunes vivant de l'intimidation à l'école.

La mobilisation en matière d'intimidation est là : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, Stratégie de mobilisation pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école, Plan d'action pour prévenir et traiter la violence, Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école. Plusieurs politiques ont été mises en place, mais sont-elles suffisantes pour résoudre un problème dont les ramifications et les conséquences sont multiples ? Par exemple, une étude menée en 2013 par le chercheur en sciences de l'éducation John Brewer (http://digitalcommons.brockport.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1149&context=edc_theses) révèle que les étudiants et les parents ne percevaient pas que le Olweus Bullying Prevention Program, programme d'origine norvégienne considéré comme le plus efficace en matière d'intimidation, réduisait le nombre d'incidents ou la crainte de tels incidents.

L'application mobile nommée *+Fort* se veut une ressource hors des murs de l'école. Elle a été développée par la professeure et chercheure Isabelle Ouellet-Morin et son équipe interdisciplinaire de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et de l'Université de Montréal. Cette application est disponible depuis le 11 septembre 2016 et peut être téléchargée gratuitement sur un iPhone, un iPad ou un iPod Touch à travers l'App Store. Son but : soutenir les jeunes qui vivent de l'intimidation. Dans une perspective d'intervention psychosociale, ce type d'outil est intéressant sur deux plans. D'une part, il s'inscrit dans une démarche d'*empowerment*, qui signifie le développement du pouvoir d'agir d'un individu. Celui-ci devient un déclencheur de changement plutôt qu'un être passif qui subit une situation. La démarche de reprise de pouvoir chez le jeune se voit facilitée par le fait qu'il n'a qu'à télécharger l'application pour avoir accès de façon confidentielle à une panoplie de stratégies qui peuvent l'aider à agir sur sa situation d'intimidation.

D'autre part, il s'inscrit dans une perspective écosystémique, qui rend compte du rapport entre l'individu et son environnement. L'enceinte de l'école comme terrain d'intervention est ici dépassée afin de rendre l'aide disponible au jeune où qu'il soit. Ainsi, celui-ci a accès à différents mécanismes d'aide qu'il n'aurait pas nécessairement osé solliciter autrement. Le répertoire de l'application rend accessibles des ressources comme Jeunesse, J'écoute, entre autres.

Cette application a déjà révélé son potentiel chez la cinquantaine de jeunes auprès desquels elle a été testée. Son site (www.plusfort.org) fait état des résultats préliminaires d'études de validation qui montrent qu'après quatre semaines d'utilisation, on observe une diminution de près de la moitié des expériences d'intimidation. Ce constat est encourageant et démontre qu'en matière d'intimidation à l'école, une intervention technologique est une méthode qui mérite d'être prise au sérieux.

Samuel Rochette
samuel.rochette@videotron.ca
Programme de doctorat
en biologie moléculaire

REMONTER LE TEMPS POUR MIEUX TRAITER LE CANCER

Trente années de recherche biomédicale intensive ont mis en lumière un aspect fondamental du cancer : les principes derrière la progression de la maladie sont essentiellement les mêmes que ceux de l'évolution des organismes vivants. La différence majeure réside dans la rapidité du phénomène, qui est beaucoup plus grande dans le cas du cancer. Cette évolution en mode accéléré des tumeurs a pour conséquence de les rendre génétiquement très hétérogènes. Cette caractéristique est non seulement importante pour la compréhension de la maladie, mais également pour son traitement, puisqu'à un stade avancé, si la tumeur est trop hétérogène, les chances sont minces qu'une seule thérapie arrive à la cibler entièrement. Diagnostiquer le cancer le plus tôt possible est donc crucial pour augmenter les chances de survie des personnes qui en sont atteintes.

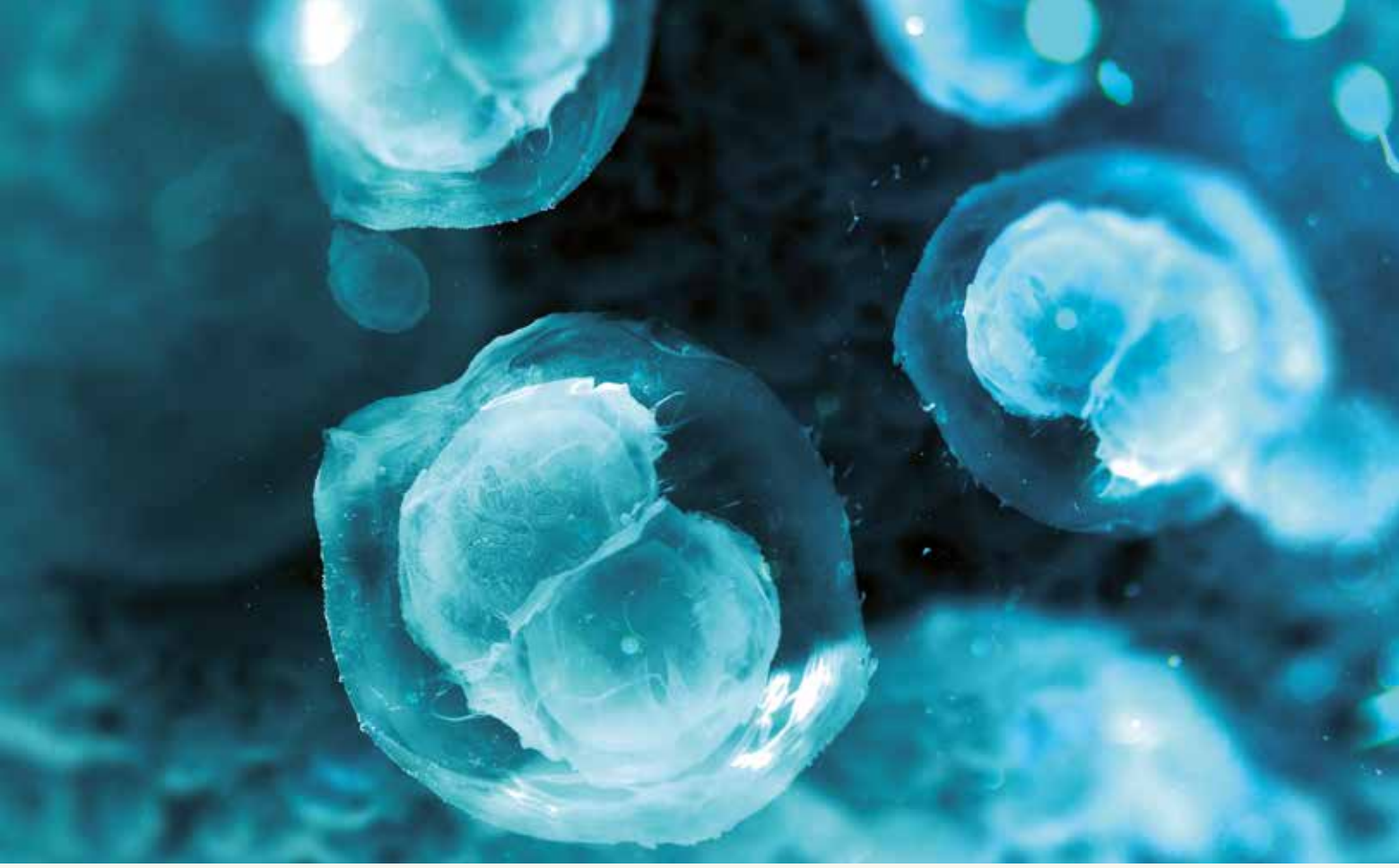

Le cancer est une maladie de l'évolution. Non pas parce que l'évolution des organismes vivants, qui se déroule sur des milliers d'années, a favorisé son apparition, mais parce que sa progression est intimement liée aux lois régissant l'évolution des organismes vivants. En effet, plusieurs décennies de recherche biomédicale ont montré que la progression du cancer est véritablement une évolution en mode accéléré des cellules cancéreuses, qui compétitionnent entre elles pour se reproduire ou se diviser le plus rapidement possible. Comment l'évolution, pourtant censée être « bénéfique » – puisqu'elle a en quelque sorte façonné l'être humain –, peut-elle causer le cancer ? Pour bien répondre à cette question, l'histoire d'une tumeur doit être reconstruite jusqu'au lointain ancêtre commun de toutes ces cellules cancéreuses, qui est en fait, dans ce cas précis, une cellule[1]. L'évolution en mode accéléré rendant l'histoire de chaque tumeur aussi unique qu'imprévisible, quoi de mieux que de passer en revue l'histoire d'une tumeur pour bien la comprendre ?

L'histoire d'un cancer commence avec une seule cellule, aussi insignifiante que les 60 trillions d'autres constituant le corps humain[2]. Chaque jour, l'ADN, qui contient les quelque 23 000 gènes nécessaires au bon fonctionnement des cellules, est soumis à des assauts constants provenant de stress environnementaux et physiologiques, ce qui cause plusieurs milliers de lésions aux cellules[3], appelées « mutations ». Heureusement, peu de ces mutations sont dommageables pour les cellules, car celles-ci possèdent des mécanismes efficaces pour les réparer[4]. Toutefois, ces mécanismes ne sont pas parfaits et dans des cas rarissimes, une mutation peut affecter ce qui est appelé un « gène du cancer[5] » et ainsi donner un **avantage compétitif*** à la cellule concernée, lui permettant de se diviser plus rapidement[6]. Tout le monde possède ces gènes du cancer et toutes les cellules en possèdent plusieurs. Ces gènes sont essentiels au fonctionnement normal des cellules, mais des mutations les touchant peuvent les rendre dysfonctionnels et favoriser le développement d'un cancer, d'où leur appellation. Si elle n'est pas réparée, cette première mutation peut constituer l'élément déclencheur menant au développement d'une tumeur. Cette cellule, quant à elle, représente l'ancêtre commun qui, en se divisant, donnera naissance à toute une série de générations de descendants issus à leur tour d'autres divisions cellulaires successives.

*** AVANTAGE COMPÉTITIF**
Dans le présent contexte, tout changement dans le génome (c'est-à-dire la séquence d'ADN) d'une cellule pouvant lui permettre de se reproduire ou de se diviser plus rapidement que les autres.

L'instabilité génétique

La suite peut dépendre de bien des facteurs, mais une chose est sûre : une seule mutation ou lésion n'est pas suffisante pour qu'un cancer se développe. Les scientifiques estiment en général que de 3 à 12 mutations touchant des gènes du cancer sont nécessaires pour qu'une tumeur se forme[7].

Au fur et à mesure que la tumeur progresse et évolue dans le temps, elle devient de plus en plus hétérogène.

Cependant, cette première mutation agit un peu à la manière d'un catalyseur, en augmentant la probabilité que les descendants de cette cellule jouissent d'une deuxième mutation accroissant à son tour l'avantage compétitif conféré par la première. Cette deuxième mutation sera suivie d'une troisième allant dans le même sens, et ainsi de suite. Parmi ces mutations successives, une ou plusieurs peuvent donner à un descendant une caractéristique fondamentale du cancer : l'instabilité génétique[8]. Ainsi, non seulement ces cellules ont tendance à se diviser plus rapidement, mais elles accumulent également toutes sortes de mutations dans leur ADN parce qu'elles ont perdu la capacité de les réparer. Plusieurs de ces mutations sont si graves qu'elles mènent à la mort de plusieurs descendants, mais certaines peuvent conférer un avantage compétitif encore plus important à d'autres[9]. Il se produit alors une évolution en mode accéléré de ces descendants, qui se multiplient et évoluent très rapidement : la tumeur est née.

L'hétérogénéité génétique des tumeurs

À ce stade, la tumeur évolue à un rythme effréné. Cela la rend très **hétérogène*** génétiquement, étant donné que chaque descendant de l'ancêtre commun peut évoluer indépendamment des autres en acquérant des mutations. Ce phénomène rappelle l'arbre généalogique d'une famille. Dans le cas d'une tumeur, cependant, chaque branche correspond à un ensemble de plusieurs cellules ayant les mêmes mutations (c'est-à-dire génétiquement identiques), appelé « clone », et non à une seule cellule (ou personne, dans un arbre généalogique). Étant donné que chaque descendant peut posséder une variété impressionnante de combinaisons de mutations et que chacun d'eux occupe une proportion relative différente dans la tumeur, chaque tumeur est tout compte fait unique[10]. Pour cette raison, un remède unique au cancer n'existe pas, et n'existera peut-être jamais[11]. Au fur et à mesure que la tumeur progresse et évolue dans le temps, elle devient de plus en plus hétérogène. Ce phénomène représente un véritable casse-tête clinique, notamment pour le diagnostic et le traitement du cancer.

*** HÉTÉROGÉNÉITÉ GÉNÉTIQUE**
Le génome des cellules n'est pas identique d'une cellule à une autre au sein d'une même tumeur. Des variations génétiques parfois importantes (réarrangements chromosomaux) et d'autres fois plus subtiles (mutations ponctuelles) s'y retrouvent.

CE PHÉNOMÈNE DE RÉSISTANCE EXPLIQUE EN PARTIE POURQUOI TRAITER UNE TUMEUR À UN STADE PRÉCOCE, AVANT QU'ELLE NE DEVIENNE TROP HÉTÉROGÈNE ET RÉSISTANTE À PLUSIEURS TRAITEMENTS, EST RÉELLEMENT CRUCIAL.

En effet, le diagnostic d'une tumeur est confirmé dans la majorité des cas à la suite d'une biopsie d'une masse suspecte suivie d'un examen en laboratoire[12]. Or, les cliniciens cherchent idéalement à adapter le traitement au ou aux clones majoritaires d'une tumeur, une méthode relevant de la médecine personnalisée. Cependant, sur la base d'une biopsie peu représentative de l'entièreté de la tumeur, l'équipe soignante peut parfois choisir un traitement inadéquat[13], avec évidemment des conséquences graves, voire fatales, sur la santé des patients. Plusieurs options moins invasives comme la détection directe d'ADN tumoral rejeté dans le sang ou bien le séquençage de cellules tumorales entières[14] sont prometteuses pour remédier à ce problème. Toutefois, entre autres en raison du peu d'études réalisées sur les ratios coûts/bénéfices liés à l'implantation de ces technologies, celles-ci demeurent absentes en milieu hospitalier.

La clé : traiter sans délai

D'un point de vue thérapeutique, cette hétérogénéité signifie qu'une certaine population de la masse tumorale peut résister à un traitement donné. En effet, un traitement cible idéalement un clone majoritaire dans la tumeur, mais des clones plus rares peuvent être insensibles au traitement, et plus la tumeur est hétérogène, plus la probabilité qu'un clone résistant soit présent augmente[15]. Ainsi, inclure une deuxième thérapie devient souvent nécessaire pour s'assurer d'éliminer tous les clones pouvant résister à la première[16]. Ce phénomène de résistance explique en partie pourquoi traiter une tumeur à un stade précoce, avant qu'elle ne devienne trop hétérogène et résistante à plusieurs traitements, est réellement crucial[17]. Une véritable histoire de réussite illustrant l'importance de ce fait est la réduction spectaculaire de 70 % de la mortalité associée au cancer du col de l'utérus après l'implantation de programmes de dépistage de ce cancer dans les pays développés[18].

En somme, le cancer est une maladie dont la progression est le résultat d'une évolution accélérée où des mutations successives favorisent le succès reproducteur de certains descendants d'un même ancêtre (en leur conférant un avantage compétitif), ce qui donne naissance à une masse très hétérogène de cellules tumorales[19]. En raison de son évolution imprévisible et de l'unicité de chaque tumeur, le cancer représente un défi de taille pour les cliniciens. Par ailleurs, ces derniers sont souvent témoins d'un fait accompli : la présence d'une tumeur. Or, chaque tumeur possède sa propre histoire évolutive et s'ils possédaient cette information, les cliniciens pourraient mieux utiliser les thérapies déjà existantes pour maximiser les chances d'éradiquer complètement ladite tumeur[20]. Les nouvelles technologies de séquençage d'ADN permettant d'identifier les mutations dans les tumeurs sont un élément clé pour y arriver[21]. Heureusement, elles sont de plus en plus abordables[22], ce qui laisse espérer que leur application en clinique sera à portée de main d'ici quelques années. Ces progrès remarquables, combinés à des techniques de diagnostic qui tiennent davantage compte de l'hétérogénéité d'une tumeur, amènent à penser que de raconter le récit d'une tumeur est loin de relever de la science-fiction. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Aktipis, C. A. et Nesse, R. M. (2013). Evolutionary foundations for cancer biology. *Evolutionary Applications, 6*(1), 144-159. doi : 10.1111/eva.12034

Nik-Zainal, S., Van Loo, P., Wedge, D. C., Alexandrov, L. B., Greenman, C. D., Lau, K. W., … Breast Cancer Working Group of the International Cancer Genome. (2012). The life history of 21 breast cancers. *Cell, 149*(5), 994-1007. doi : 10.1016/j.cell.2012.04.023

Merlo, L. M., Pepper, J. W., Reid, B. J. et Maley, C. C. (2006). Cancer as an evolutionary and ecological process. *Nature Reviews Cancer, 6*(12), 924-935. doi : 10.1038/nrc2013

[2] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

[3] De Bont, R. et van Larebeke, N. (2004). Endogenous DNA damage in humans: A review of quantitative data. *Mutagenesis, 19*(3), 169-185.

[4] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Jeggo, P. A., Pearl, L. H. et Carr, A. M. (2016). DNA repair, genome stability and cancer: A historical perspective. *Nature Reviews Cancer, 16*(1), 35-42. doi : 10.1038/nrc.2015.4

[5] Kinzler, K. W. et Vogelstein, B. (1997). Cancer-susceptibility genes. Gatekeepers and caretakers. *Nature, 386*(6627), 761-763. doi : 10.1038/386761a0

[6] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Greaves, M. et Maley, C. C. (2012). Clonal evolution in cancer. *Nature, 481*(7381), 306-313. doi : 10.1038/nature10762

[7] Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Fearon, E. R. et Vogelstein, B. (1990). A genetic model for colorectal tumorigenesis. *Cell, 61*(5), 759-767.

[8] Negrini, S., Gorgoulis, V. G. et Halazonetis, T. D. (2010). Genomic instability — An evolving hallmark of cancer. *Nature Reviews Molecular Cell Biology, 11*(3), 220-228. doi : 10.1038/nrm2858

[9] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Greaves et Maley, *op. cit.*

[10] Bedard, P. L., Hansen, A. R., Ratain, M. J. et Siu, L. L. (2013). Tumour heterogeneity in the clinic. *Nature, 501*(7467), 355-364. doi : 10.1038/nature12627

[11] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Greaves et Maley, *op. cit.*

[12] Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[13] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[14] Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[15] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[16] Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[17] Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Etzioni, R., Urban, N., Ramsey, S., McIntosh, M., Schwartz, S., Reid, B., … Hartwell, L. (2003). The case for early detection. *Nature Reviews Cancer, 3*(4), 243-252. doi : 10.1038/nrc1041

[18] Etzioni *et al., op. cit.*

[19] Aktipis et Nesse, *op. cit.*

Merlo, Pepper, Reid et Maley, *op. cit.*

Greaves et Maley, *op. cit.*

Bedard, Hansen, Ratain et Sieu, *op. cit.*

[20] Greaves et Maley, *op. cit.*

Collisson, E. A., Cho, R. J. et Gray, J. W. (2012). What are we learning from the cancer genome? *Nature Reviews Clinical Oncology, 9*(11), 621-630. doi : 10.1038/nrclinonc.2012.159

[21] Nik-Zainal *et al., op. cit.*

[22] Collisson, Cho et Gray, *op. cit.*

Hayden, E. C. (2014). Technology: The $1,000 genome. *Nature, 507*(7492), 294-295. doi : 10.1038/507294a

Fanny Rohrbacher
fanny.rohrbacher@gmail.com
Programme de maîtrise
en sciences biologiques

LES BACTÉRIES AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT

L'or noir, autrefois abondant et abordable, a permis une prodigieuse croissance économique et a élevé le niveau de vie dans de nombreux pays, dont le Canada, au cours du siècle dernier. Or, son utilisation a aussi entraîné des conséquences dévastatrices pour la planète. Afin de restaurer un équilibre environnemental, la dépollution des milieux contaminés aux hydrocarbures devient plus que nécessaire. La bioremédiation, c'est-à-dire l'utilisation d'organismes vivants, constitue maintenant une méthode privilégiée de décontamination. Cette solution « verte » est plus économique que les techniques traditionnelles de décontamination, telles que les traitements chimiques, l'excavation ou l'incinération.

La production industrielle **d'hydrocarbures*** – autant que leur utilisation inappropriée, leur élimination incorrecte et les pertes accidentelles liées à leur extraction ou à leur transport – entraîne la pollution de nombreux environnements, et ce, depuis le 19e siècle. Les marées noires figurent parmi les exemples les plus flagrants de pollution liée aux hydrocarbures. Celle survenue dans le golfe du Mexique en 2010 en raison de l'explosion de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon a été décrite comme le pire désastre environnemental aux États-Unis. Plus de 800 millions de litres de pétrole brut ont été déversés dans le golfe, causant des dégâts irréversibles sur la faune et la flore et menaçant plus d'une cinquantaine d'espèces marines, sans compter les oiseaux et animaux englués dans le pétrole sur les plages. À la suite de cette marée noire, les scientifiques et les pêcheurs ont remarqué des mutations et des difformités chez de nombreuses espèces marines (crevettes sans yeux, ou encore crabes à carapace molle et plus petits que la normale).

*** HYDROCARBURES**
Composés formés entièrement d'atomes de carbone (C) et d'hydrogène (H); ils peuvent consister en des gaz (aussi appelés « gaz naturels » : méthane, propane), des liquides (encore appelés « pétrole » : hexane, benzène), des cires (paraffine, naphtalène) ou des polymères (polyéthylène, polypropylène, polystyrène).

Des déchets dangereux, tels que des hydrocarbures, y sont fréquemment oubliés ou cachés et deviennent une source durable de pollution des sols.

Sur la terre ferme, les friches industrielles sont des exemples de contamination aux hydrocarbures moins connus, mais aux conséquences tout aussi importantes que les marées noires. Des déchets dangereux, tels que des hydrocarbures, y sont fréquemment oubliés ou cachés et deviennent une source durable de pollution des sols.
En 2009, la société de technologies environnementales Ventix a réalisé une étude sur les friches industrielles à Montréal. Elle a ainsi évalué à 135 km^2 la superficie des friches industrielles contaminées dans la métropole, soit plus du tiers de l'île[1].
Montréal a déjà été le plus important centre de raffinage au Canada, mais sur les six raffineries montréalaises existant il y a quelques dizaines d'années, quatre ont cessé leurs activités dans les années 1980, devenant des friches industrielles contaminées[2].

LA DÉPOLLUTION DES MILIEUX CONTAMINÉS AUX HYDROCARBURES, QU'ILS SOIENT MARINS OU TERRESTRES, EST DEVENUE UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET SANITAIRE MAJEUR.

*** MUTAGÈNE**
Qui provoque des mutations dans l'ADN d'un organisme.

*** PLASMIDES**
Petites molécules circulaires d'ADN (jusqu'à 4 000 fois plus petites que le chromosome bactérien !) présentes en plusieurs copies et capables de se répliquer de manière autonome, qui se transmettent à la fois verticalement (de la cellule mère aux cellules filles lors de la division bactérienne) et horizontalement (d'une cellule donneuse à une cellule receveuse).

La présence d'hydrocarbures dans l'environnement non seulement nuit gravement à la pérennité des écosystèmes, mais constitue aussi un danger pour la santé publique du fait de leur toxicité ainsi que de leurs propriétés **mutagènes*** et cancérigènes. Les hydrocarbures peuvent également s'accumuler dans la chaîne alimentaire, finissant par se retrouver dans les assiettes de tout un chacun[3]. Parmi les effets toxiques des hydrocarbures, les troubles digestifs, respiratoires et neurologiques représentent les plus importants. Certains hydrocarbures, tels que le benzène, peuvent aussi affecter le développement d'un nourrisson, puisqu'ils traversent le placenta d'une femme qui y est exposée ou se retrouvent dans son lait maternel. La dépollution des milieux contaminés aux hydrocarbures, qu'ils soient marins ou terrestres, est devenue un enjeu écologique et sanitaire majeur.

Adaptation des bactéries à l'extrême

Depuis plus de 3,5 milliards d'années, les bactéries sont capables de s'adapter et de coloniser tous les types d'environnements jusqu'aux plus extrêmes, des eaux hypersalines de la mer Morte aux sources bouillantes et acides de Yellowstone, en passant par la désastreuse marée noire du golfe du Mexique et les friches industrielles montréalaises[4]. Les bactéries peuvent vivre dans ces milieux extrêmes parce qu'elles s'y adaptent rapidement. Cette adaptation repose sur ce qui pourrait paraître un superpouvoir, celui de s'échanger des gènes par simple contact[5]. En effet, les bactéries n'acquièrent pas seulement leurs gènes de leur mère, mais aussi de leurs sœurs, cousines et voisines. Ce phénomène, appelé « transfert latéral de gènes », consiste principalement en la transmission de gènes portés par des **plasmides*** entre une bactérie donneuse et une bactérie receveuse. Des bactéries aux propriétés physiologiques, aux structures cellulaires ou aux milieux de vie différents peuvent alors s'échanger des gènes pour améliorer leurs performances dans leur milieu actuel ou pour en envahir un nouveau[6]. Bien que les plasmides ne soient pas essentiels à la survie de la bactérie, ils contiennent des gènes qui peuvent lui être grandement bénéfiques, les plus connus étant ceux de résistance aux antibiotiques, de virulence ou de biodégradation de contaminants tels que les hydrocarbures[7].

Hydrocarbures au menu

Grâce à leur pouvoir adaptatif, les bactéries indigènes (initialement présentes dans un milieu) exposées à long terme à une contamination finissent par développer la capacité de dégrader les contaminants. Pour elles, les hydrocarbures constituent une source de carbone et d'énergie pour leur respiration et leur croissance. Elles sont alors capables de dégrader les hydrocarbures, des plus simples aux plus complexes, puis de les assimiler[8]. Dans un milieu contaminé, une bactérie est rarement équipée de tous les mécanismes appropriés pour dégrader un hydrocarbure. Une dégradation totale devient donc possible grâce à un ensemble de bactéries possédant des mécanismes de dégradation variés. La dégradation aérobie (en présence d'oxygène) représente la voie la plus rapide et la plus complète de dégradation des hydrocarbures[9]. De nombreux sites contaminés non oxygénés, tels que les puits de pétrole ou les sols profonds des friches industrielles, se révèlent à priori peu favorables au développement de la vie. Pourtant, ces milieux abritent eux aussi une communauté bactérienne riche et variée, qui, en l'absence d'oxygène, est malgré tout capable de dégrader les hydrocarbures. Même si cette dégradation anaérobie n'est pas aussi efficace que la dégradation aérobie, l'intérêt grandit pour son utilisation dans la dépollution de sites contaminés.

LA BIOAUGMENTATION, QUANT À ELLE, CONSISTE À ENRICHIR UN MILIEU POLLUÉ AQUATIQUE OU TERRESTRE AVEC UNE OU PLUSIEURS ESPÈCES BACTÉRIENNES.

Biodégradation accélérée

Bien que la **bioremédiation*** constitue la meilleure solution à la décontamination de sites pollués aux hydrocarbures, elle est relativement lente et peut durer plusieurs années. De nombreuses stratégies visent alors à l'accélérer. Parmi elles, l'ajout de dispersant permet au pétrole, qui devrait normalement remonter à la surface de l'eau, d'être émulsionné en de minuscules gouttelettes et de rester en suspension dans l'eau. Ainsi, ces gouttelettes peuvent être attrapées plus facilement par les bactéries indigènes, qui les dégradent. Cette stratégie a été utilisée pour la bioremédiation de la marée du golfe du Mexique. Cependant, le fait de disperser les hydrocarbures entraîne temporairement et localement une forte augmentation de leur toxicité, jusqu'à ce que le pétrole dispersé se dissémine dans un vaste volume d'eau et soit dégradé par les bactéries indigènes[10]. Cet effet implique une certaine limitation de l'usage de la dispersion près des côtes et des zones sensibles ou lorsque les conditions de dilution semblent défavorables.

*** BIOREMÉDIATION**
Ensemble de techniques utilisées pour dépolluer un site contaminé (sols, sédiments, eaux de surface ou souterraines) en faisant appel à l'utilisation de bactéries, de champignons (mycoremédiation), de végétaux divers (phytoremédiation) ou d'enzymes qu'ils produisent.

La bioaugmentation, quant à elle, consiste à enrichir un milieu pollué aquatique ou terrestre avec une ou plusieurs espèces bactériennes. Cette approche est utilisée lorsque les bactéries indigènes ne sont pas capables de dégrader les hydrocarbures parce qu'elles se trouvent dans des conditions stressantes de contamination soudaine. Bien que la bioaugmentation de bactéries exogènes (étrangères) ait été appliquée avec succès dans le nettoyage de sites contaminés, de nombreux facteurs influencent son efficacité au fil du temps ainsi que la survie des souches microbiennes introduites dans le sol ou l'eau. Non seulement les caractéristiques mêmes du milieu (telles que la température, le type de sol, la concentration en oxygène) ont une influence considérable sur son efficacité, mais la compétition entre bactéries exogènes et indigènes explique son échec à long terme[11]. En effet, les bactéries exogènes, habituées à croître en laboratoire dans des conditions optimales, entrent en compétition avec les indigènes, souvent beaucoup plus robustes et parfaitement adaptées aux conditions environnementales du milieu contaminé. La population exogène ensemencée finit donc par s'affaiblir et disparaître, son pouvoir biodégradant envolé en même temps qu'elle.

L'intégration des gènes de dégradation d'hydrocarbures dans les plasmides des bactéries donneuses semble la solution tout indiquée.

Bactéries génétiquement modifiées

Actuellement, les chercheurs s'intéressent à modifier génétiquement les bactéries afin de pallier ce phénomène de compétition. Les bactéries étant capables de s'échanger des plasmides, l'intégration des gènes de dégradation d'hydrocarbures dans les plasmides des bactéries donneuses semble la solution tout indiquée. Ces bactéries donneuses peuvent alors transférer leurs gènes de dégradation aux bactéries indigènes receveuses. Ainsi, la disparition des bactéries donneuses importe peu, puisque les plasmides possédant les gènes de dégradation ont été transférés aux bactéries receveuses et perdurent donc dans le milieu[12]. Cependant, la croissance non contrôlée de bactéries génétiquement modifiées et le fort potentiel de celles-ci de propager de nouvelles informations génétiques aux bactéries receveuses représentent des obstacles majeurs à la validation de cette technique[13]. En effet, la modification génétique des bactéries peut s'avérer dangereuse si elle n'est pas pleinement maîtrisée.

Des bactéries nuisibles pourraient alors prendre de l'ampleur dans un écosystème et entraîner des conséquences dévastatrices pour la faune et la flore indigènes. Créer une nouvelle bactérie « kamikaze », c'est-à-dire contenant des gènes de suicide cellulaire, pourrait pallier cet inconvénient[14]. Cette bactérie serait non seulement capable de dégrader les hydrocarbures, mais aussi de contrôler sa croissance et son transfert latéral de gènes. L'apparition de traits génétiques indésirables, comme la résistance aux antibiotiques ou la virulence, serait alors évitée. Bien que les chercheurs soient encore dans une phase de recherche et d'expérimentation, l'utilisation de bactéries génétiquement modifiées a permis de franchir une frontière importante dans la bioremédiation de sites contaminés aux hydrocarbures. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Joncas, H. (2014, 1er janvier). Terrains contaminés : le Montréal toxique. *Les Affaires*. Repéré à http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/immobilier/terrains-contamines--le-montreal-toxique/565805

[2] Sommet de Montréal. (2002). *L'industrie pétrochimique québécoise*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Petrochimie.pdf

[3] Kim, K. H., Jahan, S. A., Kabir, E. et Brown, R. J. (2013). A review of airborne polycyclic aromatic hydrocarbons (PAHs) and their human health effects. *Environment International, 60*, 71-80. http://dx.doi.org/10.1016/j.envint.2013.07.019

[4] Canganella, F. et Wiegel, J. (2011). Extremophiles: From abyssal to terrestrial ecosystems and possibly beyond. *Naturwissenschaften, 98*(4), 253-279. http://dx.doi.org/10.1007/s00114-011-0775-2

Daoust-Boisvert, A. (2011, 3 août). Marée noire : des chercheurs dénichent des bactéries affamées de pétrole. *Le Devoir*. Repéré à http://www.ledevoir.com/societe/science-et-technologie/328608/maree-noire-des-chercheurs-denichent-des-bacteries-affamees-de-petrole

[5] Soucy, S. M., Huang, J. et Gogarten, J. P. (2015). Horizontal gene transfer: Building the web of life. *Nature Reviews Genetics, 16*(8), 472-482. http://dx.doi.org/10.1038/nrg3962

[6] Gogarten, J. P., Doolittle, W. F. et Lawrence, J. G. (2002). Prokaryotic evolution in light of gene transfer. *Molecular Biology and Evolution, 19*(12), 2226-2238. http://mbe.oxfordjournals.org/content/19/12/2226

[7] Nojiri, H., Shintani, M. et Omori, T. (2004). Divergence of mobile genetic elements involved in the distribution of xenobiotic-catabolic capacity. *Applied Microbiology and Biotechnology, 64*(2), 154-174. http://dx.doi.org/10.1007/s00253-003-1509-y

de la Cruz, F. et Davies, J. (2000). Horizontal gene transfer and the origin of species: Lessons from bacteria. *Trends in Microbiology, 8*(3), 128-133. http://dx.doi.org/10.1016/S0966-842X(00)01703-0

Obayori, O. S. et Salam, L. B. (2010). Degradation of polycyclic aromatic hydrocarbons: Role of plasmids. *Scientific Research and Essays, 5*(25), 4093-4106. http://www.academicjournals.org/journal/SRE/article-abstract/043841B22474

[8] Das, N. et Chandran, P. (2011). Microbial degradation of petroleum hydrocarbon contaminants: An overview. *Biotechnology Research International*. http://dx.doi.org/10.4061/2011/941810

[9] Rohrbacher, F. et St-Arnaud, M. (2016). Root exudation: The ecological driver of hydrocarbon rhizoremediation. *Agronomy, 6*(1), 19. http://dx.doi.org/10.3390/agronomy6010019

[10] Rico-Martínez, R., Snell, T. W. et Shearer, T. L. (2013). Synergistic toxicity of Macondo crude oil and dispersant Corexit 9500A® to the *Brachionus plicatilis* species complex (Rotifera). *Environmental Pollution, 173(5), 5-10.* http://dx.doi.org/10.1016/j.envpol.2012.09.024

[11] Thompson, I. P., Van Der Gast, C. J., Ciric, L. et Singer, A. C. (2005). Bioaugmentation for bioremediation: The challenge of strain selection. *Environmental Microbiology, 7*(7), 909-915. http://dx.doi.org/10.1111/j.1462-2920.2005.00804.x

[12] Wang, Y., Jiang, Q., Zhou, C., Chen, B., Zhao, W., Song, J. et Xiao, M. (2014). *In-situ* remediation of contaminated farmland by horizontal transfer of degradative plasmids among rhizosphere bacteria. *Soil Use and Management, 30*(2), 303-309. http://dx.doi.org/10.1111/sum.12105

[13] Benjamin, S. R., de Lima, F. et Rathoure, A. K. (2015). Genetically engineered microorganisms for bioremediation processes: GEMs for bioremediaton. Dans A. K. Rathoure et V. K. Dhatwalia (dir.), *Toxicity and Waste Management Using Bioremediation* (p. 113). Hershey, Penns. : Engineering Science Reference (IGI Global).

[14] Paul, D., Pandey, G. et Jain, R. K. (2005). Suicidal genetically engineered microorganisms for bioremediation: Need and perspectives. *Bioessays, 27*(5), 563-573. http://dx.doi.org/10.1002/bies.20220

Anaïs Hélie-Martel
anais.helie-martel@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en histoire

LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE À LA DÉFENSE DU PLURALISME LINGUISTIQUE

Les querelles sur les enjeux relatifs à la langue au Québec ne datent pas d'hier. La saga linguistique qui a mené à l'adoption de la Charte de la langue française (souvent appelée « loi 101 ») s'est amorcée en 1968 pour se terminer qu'en 1977. La place du français a d'abord été discutée sérieusement dans la ville de Saint-Léonard, au sujet de la langue d'enseignement. En raison de la densité de la population anglophone et d'immigrants italiens dans cette municipalité, la discussion a tourné au conflit. La « crise de Saint-Léonard » renvoyait alors aux Québécois l'image d'une communauté italienne anglicisée et farouchement opposée à la francisation des écoles. Or, la réalité était plus complexe. Dans les faits, beaucoup d'Italo-Québécois défendaient un pluralisme linguistique qui ne concordait pas avec la francisation complète des écoles et le projet d'unilinguisme qui s'y rattachait.

À bien des égards, la crise de Saint-Léonard constitue bien plus qu'une crise municipale : elle est le reflet de changements plus profonds qui parcourent la société québécoise de l'époque, et elle devient le symbole d'une lutte pour le français. Elle mène la communauté francophone à se donner les moyens de renverser son statut d'infériorité au Québec en défendant une identité collective ayant comme base la langue française. Et c'est en plein cœur de ce climat d'affirmation identitaire que les immigrants italiens ont émergé comme le groupe allophone contestant le plus ces politiques linguistiques[1], ce qui a alimenté une image d'opposants à la cause nationaliste d'affirmation identitaire. Cet épisode de l'histoire québécoise a causé plus de tort que de bien à l'image des Italo-Québécois dans la province. Pourtant, leur situation linguistique particulière encourage à repenser la saga linguistique de l'époque. Si le français était, et reste, la langue dominante et majoritaire de la population québécoise, le caractère pluriel de celle-ci doit aussi être pris en compte. Et sur ce point, les Italo-Québécois ont probablement aidé, plus que n'importe quel groupe ethnique, à faire émerger cette idée à une époque où l'interculturalisme n'avait pas encore été théorisé.

La langue d'enseignement : un enjeu de taille

Tout au long du 20e siècle, le système d'éducation québécois évolue en deux systèmes scolaires parallèles, celui protestant (majoritairement anglais) et celui catholique (majoritairement français). Cette particularité propre au Québec a permis, jusqu'au milieu des années 1960, aux groupes allophones de s'intégrer à l'une ou l'autre des cultures dominantes[2]. L'attitude du gouvernement concernant la langue d'instruction des néo-Québécois a longtemps été celle du laissez-faire[3]. Sans réglementation claire, les allophones venus s'installer au Québec avaient donc le libre choix quant à la langue dans laquelle ils désiraient que soit instruit leur enfant. Pour la plupart, ce choix relevait de plusieurs facteurs, comme la proximité de l'école, sa confession, mais aussi son caractère linguistique. La communauté italienne choisissait majoritairement l'anglais. Comme beaucoup d'autres immigrants, les Italiens avaient vite constaté qu'à cette époque, l'anglais était la langue des hauts dirigeants et des grandes entreprises au Québec. Pour la plupart d'entre eux, le choix de l'anglais comme langue d'enseignement représentait un outil de promotion sociale et de possibilités économiques avantageuses plutôt que le symbole d'une affirmation identitaire ou d'une volonté d'assimilation linguistique[4]. Selon eux, l'anglais permettait une certaine mobilité sociale qui bénéficierait à leurs enfants.

Au même moment, de nombreux changements bouleversaient la société québécoise, provoquant des réformes tant politiques et économiques que sociales. Si le gouvernement québécois ne s'attarde pratiquement pas à la gestion de l'éducation dans la première moitié du 20e siècle, son attitude à cet égard se modifie graduellement dans les décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale, surtout concernant la langue d'enseignement.

TRÈS VITE, LE CONFLIT À SAINT-LÉONARD S'EST « ITALIANISÉ », AVEC LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE EN AVANT-PLAN. PAR LE FAIT MÊME, SES REPRÉSENTANTS SONT DEVENUS LES BOUCS ÉMISSAIRES DE L'ÉCLATEMENT DES HOSTILITÉS.

Ce qui était, de prime abord, un enjeu non politisé dans les années 1950 l'est devenu fortement au courant des années 1960, avec les réformes provinciales sur les questions culturelles et linguistiques[5]. Dans la foulée de la Révolution tranquille et des idées progressistes du gouvernement de Jean Lesage, la place de la langue française dans la province devient l'enjeu principal de certains groupes indépendantistes. Plus particulièrement, la situation de la langue dans le système scolaire a fait prendre conscience à plusieurs francophones que des réformes linguistiques étaient nécessaires. En effet, de nombreux observateurs de l'époque ont mis en lumière le fait que les immigrants envoyaient massivement leurs enfants dans les écoles anglophones plutôt que francophones. Ce phénomène se produisait alors même que le taux de natalité des Canadiens français diminuait, ce qui réduisait le bassin de francophones dans la province. Les plus alarmistes font alors de l'intégration linguistique des immigrants dans les écoles leur cheval de bataille. Or, le tout ne s'est pas toujours déroulé de façon pondérée. Bien vite, la portion plus militante des indépendantistes accuse les immigrants qui n'avaient pas choisi le français comme langue d'usage ou bien comme langue d'enseignement pour leurs enfants d'avoir empiré la situation du français dans la province[6]. Le choix entre l'anglais et le français a été vite associé à une tangente identitaire, ce qui plaçait les immigrants dans une situation inconfortable. Le choix de l'anglais est alors perçu comme une opposition aux francophones et à leur langue, ce qui a accentué les différends entre les communautés francophone et anglophone du Québec.

Deux poids, deux mesures

Cette situation était exactement celle de Saint-Léonard. À la rentrée scolaire de 1968, plusieurs élèves anglophones occupent une des écoles secondaires de la ville afin de s'opposer à la proposition de la commission scolaire de rendre celle-ci entièrement francophone[7]. Bien vite, l'opposition dépasse celle des simples étudiants et les parents prennent la relève, ce qui mène même à des émeutes dans les rues de la ville. Des Italo-Québécois ont même mis sur pied une association pour protéger le libre choix quant à la langue d'enseignement. Comme la communauté italienne représentait une portion importante de la population allophone québécoise dans les décennies 1960 et 1970 (soit plus de 110 000 personnes sur une population totale de 5 222 614 personnes au Québec[8]), la retrouver au cœur du débat linguistique n'étonne guère. Très vite, le conflit à Saint-Léonard s'est « italianisé », avec la communauté italienne en avant-plan. Par le fait même, ses représentants sont devenus les boucs émissaires de l'éclatement des hostilités[9].

La saga de la langue d'enseignement s'est déclenché à Saint-Léonard en partie en raison de l'augmentation rapide du nombre d'écoles anglophones dans cette ville. En fait, jusqu'en 1962, les écoles de la Commission scolaire de Saint-Léonard étaient toutes de langue française[10]. Or, l'arrivée massive de groupes allophones sur son territoire a peu à peu changé la donne. En réclamant des écoles anglophones dans le secteur, la communauté italienne de Saint-Léonard agite la communauté francophone, qui voit la chose d'un mauvais œil. Pour la première fois, on constate l'emprise qu'exerçait l'anglais sur les immigrants. La solution proposée constitue en la francisation des écoles anglaises de cette commission scolaire, ce qui obligerait les Québécois allophones à fréquenter l'école française. La communauté italienne n'accepte cependant pas que, d'un côté, les allophones doivent désormais s'instruire en français, mais que de l'autre, les anglophones peuvent encore fréquenter les écoles anglaises[11].

Ce principe de « deux poids, deux mesures » exacerbe le mécontentement de la communauté italienne. En fait, cette dernière n'a jamais été contre la francisation du système scolaire québécois ni même contre les revendications des Québécois francophones pour une plus grande représentation. Elle s'insurgeait plutôt contre ce qu'elle considérait comme des traitements de faveur au profit de la communauté anglophone, ainsi que l'a souligné le Comité consultatif sur l'éducation

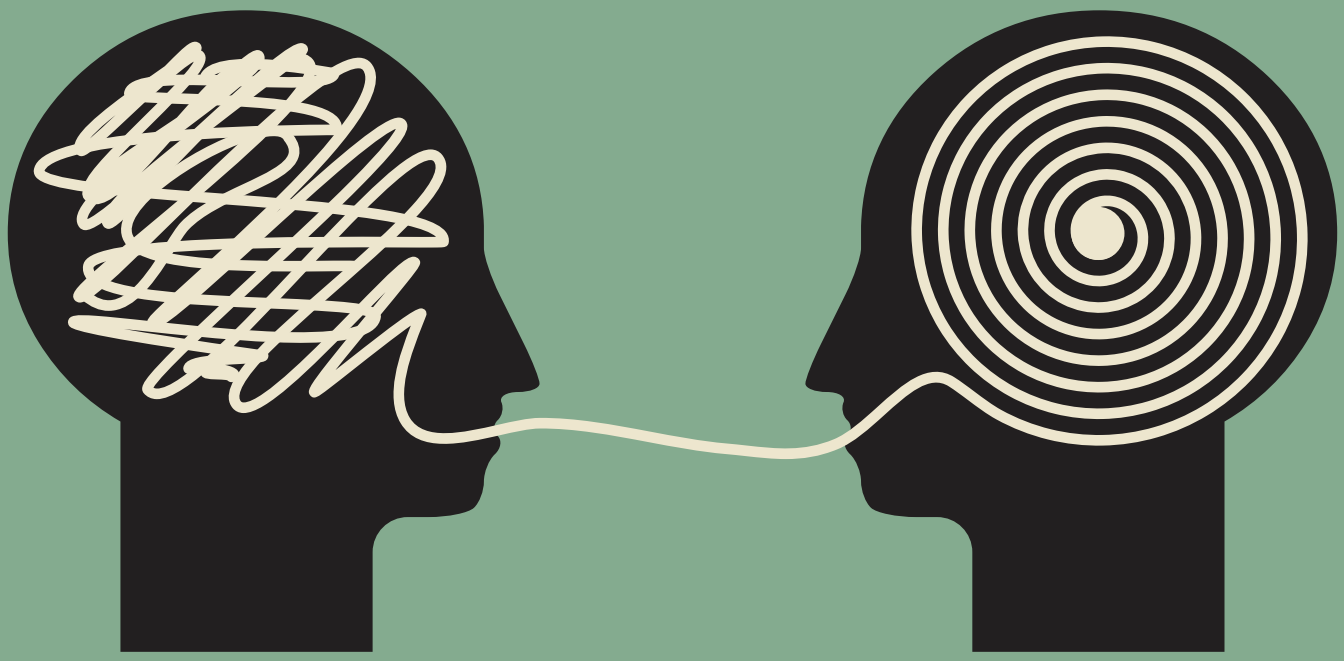

de la communauté italienne : « Si la province devait adopter une législation sur l'éducation, elle devrait être la même pour tous les habitants, quelle que soit leur langue maternelle et quel que soit leur statut, citoyens ou immigrants[12]. » Selon elle, la législation telle que proposée hiérarchisait les groupes linguistiques en dévaluant la place des immigrants.

La défense du choix linguistique a été vécue comme une attaque envers la communauté francophone : les immigrants sont perçus comme attachés à l'anglais et méprisants envers la culture française.

La lutte entourant la liberté de choix de la langue d'enseignement devient ainsi de plus en plus le cheval de bataille de la communauté italienne elle-même, davantage que celui d'autres communautés. Son combat ne ciblait donc pas la langue française en elle-même, comme plusieurs l'ont perçu à l'époque. Il consistait plutôt en une défense du pluralisme linguistique, puisque la majorité des Italo-Québécois étaient trilingues[13].

Le pluralisme linguistique

Dans un sens, la crise de Saint-Léonard a été plus importante pour les réformes qu'elle a provoquées et les débats qu'elle a engendrés que pour l'événement lui-même. En fait, la crise n'a duré qu'une année. Pourtant, elle a créé une situation vite projetée sur la scène québécoise et a mené à plusieurs réformes linguistiques dans la province.

La défense du choix linguistique a été vécue comme une attaque envers la communauté francophone : les immigrants étaient perçus comme attachés à l'anglais et méprisants envers la culture française. L'idée que les Italiens étaient tous unilingues anglophones et ne comprenaient rien aux réalités francophones s'est ancrée. La communauté a été jugée négativement en raison de « l'incapacité linguistique de quelques Italiens[14] », alors que dans les faits, la majorité des Italo-Québécois avaient une connaissance du français et de l'anglais suffisante pour fonctionner dans la société. En 1978, le français était même la langue la plus utilisée par ceux-ci dans les services publics (76,4 %), dans les organismes (59,3 %), à la banque (53 %) et au travail (46,3 %)[15]. En fait, les Italo-Québécois parlaient généralement trois langues, le français, l'anglais et l'italien, et pour eux, chaque langue faisait partie de leur identité et avait une utilité propre. Ainsi, « l'attachement pragmatique que les groupes ethniques port[ai]ent au

[multilinguisme] ne doit pas être considéré comme un rejet du français, mais bien comme une ouverture[16] ».

À l'époque de la saga linguistique, les Italiens reconnaissaient largement l'importance du français dans la province. De nombreux témoignages d'Italo-Québécois rendent compte de cette idée : « alors je pense qu'il sera important pour elle de connaître le français davantage que toute autre langue[17] », disait un parent en 1987 en parlant de son enfant. La communauté italienne s'opposait plus à la promotion d'une langue unique en éducation et comme langue d'usage. Sa maîtrise de plusieurs langues la plaçait dans une situation où l'unilinguisme ressemblait plus à une perte qu'à un gain. À ses yeux, l'instauration du français comme langue officielle unique sous-entendait aussi que la collectivité québécoise était seulement francophone[18], et que l'apport des minorités anglophone et allophone n'était pas reconnu au sein de la société québécoise simplement à cause de leur langue. Plusieurs Italo-Québécois, et principalement ceux de la deuxième génération, ont lancé un appel à la communauté francophone québécoise pour une meilleure intégration des minorités culturelles et linguistiques. Pour eux, cette intégration passait par la reconnaissance et l'acceptation de leur pluralisme linguistique. D'ailleurs, les Italo-Québécois ont proposé qu'avec la francisation officielle du Québec vienne la reconnaissance collective du multilinguisme de sa population[19]. Cette notion était importante pour eux, car ils ne souhaitaient pas délaisser l'italien ou l'anglais pour le français simplement pour affirmer leur appartenance à la société québécoise. Sans nier l'importance du français et son caractère majoritaire, la communauté italienne voulait surtout faire valoir que la société québécoise est plurielle, comme ses habitants. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Ramirez, B. (2007). Quartiers italiens et Petites Italies dans les métropoles canadiennes. Dans M.-C. Blanc-Chaleard *et al.* (dir.), *Les Petites Italies dans le monde* (p. 73-87). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

[2] D'Andrea, G. E. (1989), *When Nationalism Collide: Montreal's Italian Community and the St. Leonard Crisis, 1967-1969* (Mémoire de maîtrise inédit). Université McGill, Montréal, Qc.

[3] Ramirez, *op. cit.*

[4] Linteau, P.-A. (1989). The Italians of Quebec: Key participants in contemporary linguistic and political debates. Dans R. Perin et S. Franc (dir.), *Arrangiarsi: The Italian Immigration Experience in Canada* (p. 179-207). Montréal, Qc : Guernica.

[5] Taddeo, D. J. et Taras, R. C. (1987). *Le débat linguistique au Québec.* Montréal, Qc : Les Presses de l'Université de Montréal.

[6] Linteau, P.-A., Durocher, R. et Robert, J.-C. (1989). *Histoire du Québec contemporain. Tome I. Le Québec depuis 1930* (nouv. éd. ref. et mise à jour), Montréal, Qc : Boréal.

[7] Société Radio-Canada – Les Archives de Radio-Canada. (1968, 17 septembre). Crise à Saint-Léonard. Repéré à http://archives.radio-canada.ca/sante/langue_culture/clips/7519/

[8] Pour être plus précis, les Italiens représentaient 108 552 personnes en 1961 et 169 655 en 1971, ce qui en fait le groupe ethnique le plus populeux au Québec à l'époque, après les Français et les Britanniques. Linteau, Durocher et Robert, *op. cit.*

[9] Ricci, A. (2009). *From Acculturation to Integration: The Political Participation of Montréal's Italian-Canadian Community in an Urban Context (1945-1990)* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal, Qc.

[10] D'Andrea, *op. cit.*

[11] Linteau, *op. cit.*

[12] Comité consultatif sur l'éducation de la communauté italienne, cité dans Taddeo et Taras, *op. cit.*, p. 144.

Voir aussi Linteau, *op. cit.*

[13] Painchaud, C. et Poulin, R. (1983). Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise. *Sociologie et sociétés, 15*(2), 89-104.

[14] Taddeo et Taras, *op. cit.*, p. 30.

[15] Painchaud et Poulin, *op. cit.*

[16] Taddeo et Taras, *op. cit.*, p. 28.

[17] Fortier, A.-M. (1991). *Langue et rapports sociaux. Analyse des langues d'usage chez les Italiens de deuxième génération.* Québec, Qc : Centre international de recherche en aménagement linguistique / International Center for Research on Language Planning, p. 99.

[18] *Ibid.*

[19] *Ibid.*

Jonathan Michaud
jonathan.michaud@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en relations industrielles

COOPÉRER POUR MIEUX VIVRE

La précarité en emploi peut se montrer sous plusieurs visages : se retrouver sans emploi pendant plusieurs mois, ne pas détenir de contrat stable, devoir se contenter d'un emploi à temps partiel ou encore ne pas avoir accès à un régime d'assurance collective. Pour plusieurs personnes, ces réalités impliquent de vivre dans l'incertitude et l'instabilité. Or, la précarité en emploi est, au Québec comme ailleurs, un phénomène que les syndicats cherchent tant bien que mal à éradiquer. Dans un marché de l'emploi de plus en plus flexible, mais insécurisant pour plusieurs, que peuvent faire ces organisations ? Une coopération entre les organisations communautaires et syndicales est-elle envisageable et souhaitable ?

Photo : Juan Aunion / Shutterstock.com

Les organisations syndicales peinent à s'adapter aux transformations actuelles du marché de l'emploi et à la précarité croissante qui le définit. D'abord conçues pour assurer la défense d'une population foncièrement ouvrière et industrielle, les dynamiques syndicales qui ont mené aux gains du passé ne permettent plus de ralentir adéquatement la progression de la précarité. Plusieurs initiatives sont donc proposées dans le milieu universitaire pour renouveler le syndicalisme. Or, d'autres acteurs – les organisations communautaires – défendent aussi les groupes précarisés. En se réunissant dans des coalitions, ces acteurs aux intérêts similaires peuvent combiner leurs forces et compenser leurs faiblesses. L'histoire récente en est révélatrice. En effet, dans les derniers mois, la campagne pour le salaire minimum à 15 $ l'heure démontre à tout le moins la force médiatique et l'intérêt politique de ces alliances stratégiques. Des groupes communautaires comme le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI) et des partis politiques comme Québec solidaire unissent également leurs forces avec des centrales syndicales, dont la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le concept de précarité « réfère autant à des faits objectivement observables qu'à un sentiment d'incertitude et d'insécurité face à la vie quotidienne des individus et [à] leurs perspectives de carrière et d'avenir[1] ». Il renvoie à une situation d'emploi qui est fragile ou temporaire, et qui place l'individu dans un état constant d'insécurité face à l'avenir. Cet état peut être généré à la fois par un faible revenu, l'absence d'avantages sociaux, l'absence de contrôle sur les conditions de travail ou l'absence de sécurité d'emploi quant à sa durée ou à sa stabilité – que ce soit en matière d'horaire ou d'heures de travail garanties[2]. Au Canada, entre 20 % et 30 % des travailleuses et des travailleurs doivent s'adapter à de telles conditions[3].

Les particularités des groupes précaires présentent donc, pour le syndicalisme, un défi substantiel qui s'ajoute à celui du statut particulier d'emploi.

Par ailleurs, bien que toutes ces conditions puissent facilement affecter n'importe quelle personne, elles touchent généralement et particulièrement les femmes, les jeunes, les immigrantes et les immigrants[4]. Les particularités des groupes précaires présentent donc, pour le syndicalisme, un défi substantiel qui s'ajoute à celui du statut particulier d'emploi. En effet, les gains historiques des organisations syndicales bénéficient à des populations ouvrières foncièrement masculines et blanches[5]. Comment donc les syndicats pourraient-ils davantage inclure les autres identités sociales tout en tenant compte

POUR COMPRENDRE LE RÔLE QUI INCOMBE AUX ORGANISATIONS SYNDICALES, LA PLACE DE CELLES-CI AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DOIT D'ABORD ÊTRE DÉCONSTRUITE.

des différences entre chaque groupe ? Assurément, les défis que doivent relever les jeunes dans leur emploi se distinguent de ceux des femmes ou encore de ceux des immigrantes et des immigrants. Par exemple, les jeunes peuvent chercher à conjuguer études et voyage avec le travail. Les personnes migrantes traversent, pour leur part, des processus d'intégration institutionnelle et culturelle. Elles doivent respecter des exigences contractuelles – par exemple quant à leur francisation – et accomplir un travail identitaire en raison de leur immersion dans une culture différente de la leur.

En situation de précarisation de l'emploi, deux solutions complémentaires s'offrent aux travailleuses et aux travailleurs précaires pour mieux se protéger : transformer les structures syndicales pour les adapter à leurs besoins – par exemple en se mobilisant pour créer des comités ou en faisant adopter des positions en congrès – et faire appel aux organisations communautaires pour défendre leurs intérêts particuliers. Or, pour ce faire, la collaboration entre les organisations syndicales et communautaires est fondamentale.

Une compréhension essentielle à la transformation

Pour comprendre le rôle qui incombe aux organisations syndicales, la place de celles-ci au sein de la société doit d'abord être déconstruite. Pour James D. Thwaites[6] comme pour Pierre Verge et Gregor Murray[7], tous des chercheurs en relations industrielles, deux rôles syndicaux complémentaires se distinguent : un rôle professionnel, qui conçoit la salariée et le salarié dans son emploi; et un rôle social, qui conçoit la salariée et le salarié comme une citoyenne et un citoyen.

En raison des principes à la base même de leur consolidation, les pouvoirs syndicaux du dernier siècle se sont principalement penchés sur des enjeux industriels – c'est-à-dire qui touchaient les manufactures et les usines. En effet, l'histoire syndicale s'est bâtie autour d'une solidarité industrielle – pensons ici, pour le Québec, aux violentes grèves d'Asbestos ou à la participation des syndicats à la Révolution tranquille[8] –, mais qui dépassait malgré tout les frontières de l'entreprise pour s'insérer dans un projet social. Cette contribution du premier rôle syndical à son second s'effectuait par une articulation efficace et une capacité à transposer les victoires syndicales d'un milieu vers un autre. L'organisation actuelle du travail demande aux syndicats de s'adapter à certaines exigences particulières, par exemple en négociant des congés plus flexibles auprès des employeurs (entre autres pour permettre de mieux conjuguer vie familiale [parents dont l'enfant est malade], vie personnelle [autres occupations] et travail) ou des programmes d'intégration de la main-d'œuvre immigrante.

Un renouveau syndical nécessaire

Le renouveau syndical se veut donc une réponse à la nouvelle réalité de l'emploi. En effet, pour défendre les travailleuses et les travailleurs précaires, les modèles syndicaux actuels s'avèrent inefficaces en ce que leurs revendications touchent les membres d'une portion privilégiée du marché de l'emploi, mais en excluent les autres.

Pour comprendre les nuances du renouveau syndical, la conception des types de syndicalisme de David Camfield[9] se révèle intéressante. En effet, ce chercheur canadien en relations industrielles propose de distinguer les organisations syndicales qui se contentent de l'entreprise comme point de référence de celles qui développent une conception sociale du syndicalisme. Le syndicalisme d'affaires favorise ainsi une relation instrumentale avec ses membres en offrant des services dans un système bureaucratique – comme certains syndicats locaux qui ont comme seul objectif l'organisation d'activités sociales. Inversement, le syndicalisme de transformation sociale promeut l'implication de toutes et de tous dans les processus démocratiques et une solidarité sociale – par exemple, les syndicats indépendants du International Workers of the World (IWW), qui tentent de regrouper les travailleuses et les travailleurs d'une même industrie plutôt que de mettre en compétition des groupes (syndiqués ou non) au détriment de certains d'entre eux. Quand elles sont embourbées dans un syndicalisme d'affaires, les organisations syndicales n'arrivent pas à faire naître un syndicalisme de transformation sociale qui générerait réellement de nouvelles pratiques syndicales, comme

des structures démocratiques moins lourdes et procédurales que celles des centrales québécoises actuelles ou encore des actions de désobéissance civile.

Loin d'être foncièrement incompatibles avec l'action syndicale, de nombreuses formes alternatives de représentation collective émergent des transformations du marché de l'emploi.

Pour Vanessa Tait[10], chercheuse en relations industrielles, un syndicalisme efficace serait ainsi contrôlé par les membres plutôt que par une organisation bureaucratique et opaque, participerait à la création d'alliances larges, présenterait des tactiques novatrices et soulèverait des enjeux de justice et d'égalité. Ainsi, le syndicalisme de justice sociale qu'elle défend – qui s'approche du syndicalisme de transformation sociale – serait en mesure de prendre en considération la race, le genre et l'âge dans ses revendications en plus de l'habituel combat de classes.

Au Québec, depuis 1976, les centrales syndicales (FTQ, CSN et Centrale des syndicats démocratiques [CSD]) adoptent progressivement des positions en congrès qui visent à transformer leur vision de la précarisation de l'emploi. Ayant initialement comme objectif de freiner la progression du travail atypique – cette forme de travail qui sort du cadre usuel de l'emploi de 9 h à 17 h –, les organisations syndicales réclament aujourd'hui une meilleure protection de ces emplois atypiques. Ainsi, elles tentent de diminuer la précarité sous-jacente à l'emploi à temps partiel, au cumul d'emplois, à l'emploi autonome et au travail d'agence, qui sont toutes des formes d'emploi atypique[11].

Par ailleurs, dans les années 1970 et 1980, afin de prendre en considération les identités précaires, les organisations syndicales avaient mis sur pied des comités s'affairant à définir les problématiques spécifiques des groupes sociaux – les comités femmes et comités jeunes en étant la pierre d'assise. Cependant, encore aujourd'hui, la légitimité de ces comités au sein des centrales syndicales reste à prouver[12].

Des stratégies novatrices

Par ailleurs, loin d'être foncièrement incompatibles avec l'action syndicale, de nombreuses formes alternatives de représentation collective émergent des transformations du marché de l'emploi. Ces organisations de la société civile que sont les centres de travailleuses et de travailleurs, les ordres professionnels, les associations d'affaires et les groupes de défense des droits de la

CHACUNE À LEUR FAÇON, LES ASSOCIATIONS COLLECTIVES PERMETTENT D'OBTENIR DES GAINS SIGNIFICATIFS POUR LES GROUPES QU'ELLES DÉFENDENT.

personne ont pour objectif de défendre certains groupes en mobilisant différents mécanismes politiques ou sociaux, variant d'un lobbyisme politique à des actions directes comme les manifestations[13]. Ces organisations défendent ainsi des groupes qui sont délaissés par les organisations syndicales ou qui ne sont pas satisfaits par le *modus operandi* de ces dernières, qui consiste à concevoir la travailleuse ou le travailleur au cœur de l'entreprise.

Chacune à leur façon, les associations collectives permettent d'obtenir des gains significatifs pour les groupes qu'elles défendent. Par exemple, le CTI fournit des outils aux immigrantes et aux immigrants pour favoriser leur intégration en emploi. Ces formations touchent à la fois des sujets directement ancrés dans le milieu travail, comme la francisation, et des thèmes larges comme le leadership chez les femmes.

Ces organisations se distinguent des organisations syndicales par leur fonctionnement – qui s'étend au-delà des frontières de l'entreprise. Elles permettent tout de même de garantir une protection substantielle en mobilisant des ressources politiques ou sociales. Par exemple, l'organisation de défense des droits de la personne Au bas de l'échelle s'engage dans des actions politiques et offre aux personnes non syndiquées des séances de formation sur les droits du travail, tout en proposant également de l'accompagnement dans les démarches juridiques. Pour Amanda Tattersall[14], chercheuse australienne en relations industrielles, les coalitions entre les organisations syndicales et les organisations communautaires incarnent une des stratégies novatrices pour un renouvellement de la représentation collective. Coopérer pour atteindre des objectifs communs rend ainsi possible une défense efficace des travailleuses et des travailleurs précaires.

Au Québec, des coalitions non syndicales s'attaquent aux enjeux liés aux personnes non syndiquées. La Coalition contre le travail précaire regroupe ainsi depuis 2013 le « Centre de Travailleuses et Travailleurs Immigrants, Étudiant-e-s socialistes de l'UQAM, Dignidad Migrante, Mexicain.es Uni.es pour La régularisation, PINAY, Collectif des immigrants Espagnols de Montréal, Association des Travailleurs/euses Temporaires d'Agences de placement et l'Association des Travailleurs/euses Étrangers Temporaires[15] ». Cette coalition défendait déjà le salaire minimum à 15 $ l'heure en 2015 avant d'être rejointe par les centrales syndicales nationales le 1er mai 2016.

En dehors du Québec, des syndicats de la Colombie-Britannique soulèvent aussi cette nécessité de se coaliser avec le communautaire en proposant à des travailleuses en services de garde en milieu familial de s'associer à une campagne syndicale sans toutefois devenir membres de l'organisation syndicale. Ainsi, ces travailleuses bénéficient d'avantages syndicaux comme « des ateliers gratuits sur les droits du travail, la santé et la sécurité ainsi que sur la progression des carrières[16] ». De leur côté, les organisations syndicales bénéficient d'un rapport de force plus grand face à l'État puisqu'elles représentent un bassin plus grand de professionnels et de professionnelles.

Devant la pluralité des actions possibles, les travailleuses et les travailleurs précaires peuvent trouver une alternative satisfaisante à ce mouvement syndical qui les néglige parfois[17]. De leur côté, en s'adaptant aux transformations sociales et économiques, les organisations syndicales seraient en mesure de reconquérir leur force au sein de la société tout en conservant les acquis du mouvement industriel. Notamment, une collaboration entre les organisations syndicales et les organisations de la société civile paraît centrale à la défense efficace d'un projet social qui limiterait les effets précarisant de la transformation du marché de l'emploi. Le travail de toute organisation désirant mobiliser et défendre les travailleuses et les travailleurs précaires s'avèrera complexe puisqu'il nécessite de sortir des sentiers battus. Nouveaux et anciens mouvements sociaux se trouvent donc à la croisée des chemins. ◉

Photo : Juan Aunion / Shutterstock.com

RÉFÉRENCES

[1] Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, (61), p. 82. doi : 10.7202/038473ar

[2] Vosko, L. F. (2006). *Precarious Employment: Understanding Labour Market Insecurity in Canada*. Montréal, Qc : McGill-Queen's University Press.

[3] *Ibid.*

Les statistiques sur le marché de l'emploi québécois ne tiennent généralement pas compte de la précarité, ce qui oblige le chercheur et la chercheuse à se tourner vers les études pancanadiennes. Par ailleurs, une marge d'erreur, due à la disparité dans les formes de précarité, persiste. Par exemple, toutes les personnes ayant des emplois stables ne sont pas nécessairement couvertes par une assurance collective.

[4] *Ibid.*

[5] Dufour, C. et Hege, A. (2005). Emplois précaires, emploi normal et syndicalisme. *Chronique internationale de l'IRES, 97*(s), 5-22.

Voir aussi Laroche, M. et Dufour-Poirier, M. (2015). Jeunes et syndicalisme : quelles solutions privilégier pour découdre un divorce annoncé ? Dans P. Crevier, H. Forcier et S. Trépanier (dir.), *Renouveler le syndicalisme* (p. 87-102). Montréal, Qc : Écosociété.

[6] Thwaites, J. D. (2014). Le syndicalisme canadien : caractéristiques et défis. Dans J. D. Thwaites (dir.), *Travail et syndicalisme : origines, évolution et défis d'une action sociale* (4e éd., p. 11). Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.

[7] Verge, P. et Murray, G. (1999). La représentation syndicale au-delà de l'entreprise. Dans G. Murray et P. Verge (dir.), *La représentation syndicale : visage juridique actuel et futur* (p. 60). Sainte-Foy, Qc : Presses de l'Université Laval.

[8] Dion, G. (2014). La grève de l'amiante : trente ans après. Dans J. D. Thwaites (dir.), *Travail et syndicalisme : origines, évolution et défis d'une action sociale* (4e éd., p. 319). Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.

Thwaites, J. D. et Perron-Thwaites, N. L.-C. (2014). Une petite grève d'envergure : l'alliance contre la C.E.C.M. en 1949 et ses suites. Dans J. D. Thwaites (dir.), *Travail et syndicalisme : origines, évolution et défis d'une action sociale* (4e éd., p. 466-467). Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.

[9] Camfield, D. (2007). Renewal in Canadian public sector unions: Neoliberalism and union praxis. *Relations industrielles / Industrial relations, 62*(2), 282-304.

[10] Tait, V. (2005). *Poor Workers' Union: Rebuilding Labor from Below*. Cambridge, Mass. : South End Press.

[11] Noiseux, Y. (2013). Syndicalisme et travail atypique : l'évolution des prises de position des grandes centrales québécoises. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, 8*(2), 84-100. doi : 10.7202/1027058ar

[12] Laroche, M. et Dufour-Poirier, M. (2015). Jeunes et syndicalisme : quelles solutions privilégier pour découdre un divorce annoncé ? Dans P. Crevier, H. Forcier et S. Trépanier (dir.), *Renouveler le syndicalisme* (p. 87-102). Montréal, Qc : Écosociété.

[13] Laroche et Dufour-Poirier, *op. cit.*

[14] Tattersall, A. (2009). A little help from our friends: Exploring and understanding when labor-community coalitions are likely to form. *Labor Studies Journal, 34*(4), 485-506.

[15] La Coalition contre le travail précaire. (2015). Pour un salaire minimum de 15 $/h au Québec dès maintenant ! Repéré à http://www.pressegauche.org/spip.php?article24076

[16] Yates, C. (2010). Comprendre le travail de soins, syndiquer les femmes : comment le cadrage d'un problème modèle une stratégie syndicale. *La Revue de l'IRES, 65*(2), p. 147.

[17] Fine. J. (2005). Community unions and the revival of the American labor movement. *Politics & Society, 33*(1), 153-199.

GRÂCE À NOS PARTENAIRES, ENRICHISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE AUX CYCLES SUPÉRIEURS !

LES SAISONS DE LA FESP

PRÉSENTEZ VOS RÉSULTATS LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE ET COUREZ LA CHANCE DE **REMPORTER UNE BOURSE DÉCERNÉE PAR LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES** !

L'ŒUF OU LA POULE

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE D'ÊTRE **INVITÉ À L'ÉMISSION DE VULGARISATION RADIOPHONIQUE *L'ŒUF OU LA POULE*** !

THÈSEZ-VOUS?

OBTENEZ **100 $ DE RABAIS LORS DE VOTRE INSCRIPTION À UNE RETRAITE *THÈSEZ-VOUS ?*** GRÂCE À UN CODE PROMOTIONNEL !

OBTENEZ JUSQU'À **1 200 $ POUR L'ORGANISATION D'UN CONGRÈS OU D'UNE TABLE RONDE** LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE, GRÂCE À UNE COLLABORATION ENTRE LE **FICSUM** ET LE **FAVE** !

ACS

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE DE VOIR **VOTRE TEXTE PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION DESCOMMUNICATEURS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC ET D'OBTENIR UNE ADHÉSION D'UN AN** À L'ORGANISME !

ASP

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE QUE **VOTRE TEXTE SOIT PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'AGENCE SCIENCE PRESSE** !

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Clément Decault
Programme de maîtrise
en sciences de la communication

LE *GANGSTA RAP* : ENTRE RÉSISTANCE ET MARCHANDISATION

Le *gangsta rap*, ce sous-genre de la musique rap s'inspirant d'un style de vie de gangster violent et hors-la-loi, alimenté par le goût de l'argent, du sexe et de la drogue, déplaît bien souvent à l'opinion publique en raison de son obscénité et de sa vulgarité. Pourtant, au milieu des années 1980, à travers ce qu'ils nommaient alors le *reality rap*, certains rappeurs de Los Angeles cherchaient à décrire leur situation sociale et à montrer les conditions de vie difficiles dans leurs quartiers. C'est à la fin des années 1980, au contact de l'industrie musicale, que le *reality rap* deviendra le *gangsta rap* et qu'il obtiendra un franc succès commercial aux États-Unis. Comment expliquer le succès et la popularité du *gangsta rap*, alors que les valeurs qu'il véhicule semblent transgresser celles de la société états-unienne ? Regard sur les conditions sociohistoriques de production et de marchandisation du *gangsta rap*.

À cause des attitudes et des propos qu'il met en valeur ainsi que de la visibilité médiatique obtenue par sa commercialisation, le *gangsta rap* est devenu, auprès d'une grande partie de la société, le bouc émissaire pour expliquer la violence et une déviance morale aux États-Unis. Pourtant, le célèbre rappeur *gangsta* Tupac Shakur a déjà affirmé : « Je n'ai pas créé la violence aux États-Unis. Je n'ai pas inventé la vie criminelle. Je l'ai diagnostiquée[1] » (notre traduction). Malgré la diversité de la musique rap, le *gangsta rap* tend, depuis son émergence, à capter, voire monopoliser l'attention politique et médiatique[2]. Or, d'autres sous-genres de la musique rap comme le rap conscient ou politique – qui dénonce notamment les inégalités et les exploitations de classe et de race – obtiennent peu d'attention[3].

Ces mesures mèneront au fichage et à l'incarcération de personnes victimes de profilage racial.

À ce jour, la musique rap demeure le sujet de nombreuses recherches universitaires et la cible de discours politiques et médiatiques qui, manifestant souvent une préoccupation pour la stabilité de l'ordre public, accusent les rappeurs d'inciter à la violence et d'être une menace pour la société états-unienne[4]. Les discours moralisateurs formulés par ces institutions ont d'ailleurs historiquement accompagné et justifié l'implantation de politiques sécuritaires dans les quartiers défavorisés et ségrégués d'où proviennent, la plupart du temps, les rappeurs. Au courant des années 1990, la *War on Gangs* (guerre contre les gangs), destinée à lutter contre les gangs criminels et contre la croissance du trafic de drogue, entraînera la mise en place de politiques d'endiguement (de « *containment* ») et d'unités policières antigangs dans l'ensemble des États-Unis. Ces mesures mèneront au fichage et à l'incarcération de personnes victimes de profilage racial. Des bases de données municipales et nationales mises en place par le FBI et le Département de la Justice incrimineront abusivement et disproportionnellement des **personnes racialisées***, tandis que la Street Terrorism Enforcement And Prevention Act (STEP Act), signée par le gouverneur de Californie en 1988, inspirera plusieurs villes et États à travers le pays[5]. À ce jour, malgré l'élection en 2008 du premier président noir de l'histoire des États-Unis, ces mêmes politiques dites sécuritaires maintiennent la criminalisation et l'incarcération massive des personnes noires, ainsi que la violence policière et étatique envers elles[6].

*** PERSONNES RACIALISÉES**
Désigne des personnes dont l'identité sociale est définie dans un processus de distinction raciale vis-à-vis de la norme blanche.

POLICE
POLICE
POLICE

LEURS DISCOURS DESCRIPTIFS CÉLÉBRANT NOTAMMENT LEURS ALTERCATIONS AVEC LA POLICE ET LES RIVALITÉS ENTRE GANGS VIENDRONT S'ARTICULER À DES DISCOURS QUI LEUR IMPUTENT LA RESPONSABILITÉ DES CONDITIONS SOCIALES ET DE LA VIOLENCE DANS CERTAINS QUARTIERS.

L'expression d'une « réalité »

Tandis que le mouvement hip-hop est né dans le Bronx new-yorkais dans la foulée de la crise économique des années 1970, les premières pièces musicales rap de la côte ouest des États-Unis sont produites dans la ville de Los Angeles. Marquée par les politiques d'austérité néolibérales (qui provoquent notamment des coupes budgétaires dans les programmes sociaux et dans le système d'éducation), ainsi que par la persistance de la ségrégation et de l'oppression raciales, Los Angeles connaît à cette époque une prolifération de gangs criminels et une escalade de la violence dans ses rues. Pour traduire leur colère et dénoncer la montée de la violence policière et de la répression politique, devenues quotidiennes dans la vie de nombreux jeunes noirs états-uniens, des artistes comme Ice Cube, Eazy-E et Dr. Dre, plus tard membres du groupe à succès N.W.A., commencent à s'exprimer et deviennent les précurseurs de ce qu'ils nommeront le *reality rap*[7]. En peignant le portrait d'une société qui les opprime et qui les exclut, ces artistes formulent une critique de la société états-unienne en s'appropriant des symboles de la culture dominante auxquels ils n'ont pas vraiment accès, tels que l'argent ou le succès. N.W.A. détourne également l'usage de certains codes et éléments de la culture dominante, par exemple en revêtant des tenues de camouflage militaire ou en empruntant une esthétique policière (rendue par les bandeaux « Do Not Cross – Police Line », par exemple) lors de leurs concerts[8]. Toutefois, leurs discours descriptifs célébrant notamment leurs altercations avec la police et les rivalités entre gangs viendront s'articuler à des discours qui leur imputent la responsabilité des conditions sociales et de la violence dans certains quartiers[9].

« *Ain't nuthin' but a gangsta party* »

Lorsque, après un certain temps, les grandes maisons de disques et les studios d'enregistrement – largement possédés par des hommes blancs, qui contrôlent par ailleurs 80 % de l'industrie musicale[10] – seront attirés par le potentiel commercial de cette musique émergente, ils participeront à l'institutionnalisation du mouvement hip-hop. Ils produiront des artistes tels que Ice-T, Dr. Dre, Snoop Doggy Dogg, ou plus tard 50 Cent, qui deviendront des références en matière de ce qui sera désormais nommé le *gangsta rap*. Le *gangsta rap* performé par des hommes noirs sera ainsi marchandisé par une industrie qui exploitera un divertissement stéréotypé et fictionnel à offrir à un plus large public[11]. En effet, en empruntant le décor des quartiers défavorisés des États-Unis, le *gangsta rap* devient peu à peu un divertissement pour un public blanc qui, séduit par l'obscénité et le caractère controversé des attitudes des rappeurs, constitue la majorité des consommateurs de ce style musical au début des années 1990[12]. Le succès et la visibilité du *gangsta rap* croissent également grâce à la production de vidéoclips diffusés sur des chaînes télévisées émergentes telles que MTV. Les rappeurs deviennent ainsi peu à peu des acteurs qui personnifient la violence et l'obscénité dans des réseaux économiques qui tirent profit de cette imagerie.

Conquis par le profit réalisable en intégrant l'industrie musicale et les grandes maisons de disques, les rappeurs *gangsta* produisent des histoires et des récits dépolitisés, simplistes et unidimensionnels[13]. Réitérant le caractère violent et dangereux de la vie dans certains quartiers, la mise en scène du *gangsta rap* repose ainsi sur une « authenticité » noire manufacturée et marchandisée, alimentée par le goût de l'excès et par la démesure : l'argent, le sexe et les femmes, la violence, les drogues, et la « vie de *party* ». En illustrant ces éléments dans des vidéoclips, le *gangsta rap* devient le spectacle d'une menace apparente aux mœurs et à l'ordre social de la société états-unienne. Toutefois, les rappeurs ne créent pas ces discours en vase clos. Plutôt, ils s'inspirent de l'idéal culturel états-unien de la masculinité, du succès,

Photo : Tristan Scholze / Shutterstock.com

de la richesse et de la réussite sociale, allant même jusqu'à le mettre en valeur[14]. Comme le souligne le philosophe Cornel West, « la culture postmoderne est de plus en plus une culture du marché, dominée par des mentalités de gangster et de l'exubérance[15] » (notre traduction). Dès lors, la figure du gangster et les valeurs véhiculées par les rappeurs ne semblent pas si étrangères aux valeurs états-uniennes dominantes.

En effet, dans le *gangsta rap*, les rappeurs ne sont pas de réels gangsters : ils s'inspirent plutôt d'un style de vie d'abondance et d'excès leur permettant de générer du profit.

Des stéréotypes tenaces

Selon l'auteure et activiste bell hooks, la mise en scène de l'identité noire (*blackness*) dans des circuits marchands dominants (« *mainstream* ») serait devenue un divertissement pour un public majoritairement blanc[16]. Cette auteure considère que la marchandisation de l'identité noire dans une fiction mise en scène constitue une forme d'exploitation coloniale qui entre en résonance avec des narratifs historiques stigmatisants. En effet, dans le *gangsta rap*, les rappeurs ne sont pas de réels gangsters : ils s'inspirent plutôt d'un style de vie d'abondance et d'excès leur permettant de générer du profit. Ainsi, bell hooks explique le succès commercial du *gangsta rap* par sa capacité à rassembler un public autour d'un style de vie déviant et transgressant un ordre moral mis en scène par des personnes noires. De son côté, Stuart Hall souligne que les stéréotypes raciaux, ayant historiquement accompagné la création d'un « Autre » fondamentalement différent, persistent à maintenir la domination raciale et les inégalités de pouvoir. La mise en scène des rappeurs *gangsta* dans des activités déviantes emprunterait donc ces codes historiques stéréotypés qui déshumanisent les personnes noires (tant les femmes que les hommes) et les privent de personnalités complexes[17]. Selon Ronald L. Jackson II, l'exploitation des corps noirs est lucrative dans des processus marchands qui, en les mettant en scène, leur attribuent un sens ou une image. Selon l'auteur, les projections négatives des personnes noires à travers des activités marchandes constituent une forme contemporaine d'exploitation raciale[18].

Cette image marchandisée des rappeurs *gangsta* sera exploitée par tout un réseau commercial à travers des pratiques de marketing et la production de publicités de vêtements, de sodas, de restauration rapide et, plus globalement, par la promotion d'un style de vie « cool » et anticonformiste[19]. Toutefois, cette consommation sous différentes formes de la déviance historiquement attribuée

AINSI, EN S'APPROPRIANT ET EN VALORISANT LES ÉLÉMENTS DE LA CULTURE DOMINANTE, LEUR CRITIQUE STÉRÉOTYPÉE VIENT CONFIRMER CES CROYANCES ET REPRODUIRE LA PENSÉE BINAIRE QUI ÉTABLIT DES DIFFÉRENCES NATURELLES, INSURMONTABLES ET PROBLÉMATIQUES ENTRE DES RACES POURTANT SOCIALEMENT ET HISTORIQUEMENT CONSTRUITES.

aux personnes noires ne requiert aucun engagement envers une culture ou une histoire complexes. Sans toutefois l'interdire, elle ne développe aucune conscientisation vis-à-vis des inégalités sociales qui ont donné naissance au *gangsta rap* et ne remet pas en question l'ordre social, politique et économique dans lequel ces pratiques s'inscrivent et prennent place. Même si certains rappeurs talentueux s'enrichiront dans le processus, la marchandisation de leur déviance tend à réifier le mythe stéréotypé du rappeur noir criminel et de la dangerosité du ghetto[20]. Paradoxalement, malgré l'omniprésence et la glorification des comportements criminels, de la sexualisation des corps féminins ainsi que de la force physique, de l'argent et du matérialisme au cinéma et à la télévision, ces éléments sont considérés comme des déviances lorsque des personnes noires s'en emparent[21].

Un discours binaire

Le *gangsta rap* s'articule donc à un ensemble de stéréotypes et de préjugés à l'égard des personnes noires. Lester K. Spence souligne qu'en reproduisant un discours binaire entre un « eux » (les blancs) et un « nous » (les noirs) à partir de codes coloniaux, les rappeurs *gangsta* manquent à bouleverser les croyances négatives à leur égard et à s'émanciper de l'imaginaire qui crée les conditions des oppressions qu'ils dénoncent[22]. Plutôt, montre l'auteur, les discours de ces rappeurs décrivant le ghetto comme une place dangereuse et de non-droits, et glorifiant leur rôle dans les activités criminelles qui s'y déroulent, renforcent les croyances qu'ils sont une menace à l'ordre social. Ainsi, en s'appropriant et en valorisant les éléments de la culture dominante, leur critique stéréotypée vient confirmer ces croyances et reproduire la pensée binaire qui établit des différences naturelles, insurmontables et problématiques entre des races pourtant socialement et historiquement construites[23].

La reproduction et la mise en scène de la pensée binaire à travers des paroles et des vidéoclips violents et misogynes ont pour conséquence de maintenir les stéréotypes de la criminalité et de l'incapacité des personnes noires à s'affranchir des contraintes imposées par leur environnement social[24]. Selon bell hooks, l'attribution aux rappeurs *gangsta* de la responsabilité de la violence, de l'obsession et de la déviance sexuelles, ainsi que de l'objectivation et du non-respect des femmes dissimulerait la violence systémique du capitalisme patriarcal et suprémaciste blanc, au sein duquel les personnes blanches incarnent l'innocence et la norme[25]. Selon l'auteure, l'ordre sociétal prétendument stable et non violent, et que ces discours veillent à conserver, serait menacé par la déviance manifestée et mise en scène par les rappeurs *gangsta*. Cependant, le fait de localiser les vices de la société dans le corps des anciens sujets coloniaux participe à la réitération et au maintien du racisme institutionnel et systémique. Dans ce système, auquel le *gangsta rap* vient s'articuler, la norme blanche est considérée comme menacée, tandis que les personnes noires tendent à être perçues comme déviantes et menaçantes[26]. Ce mode de pensée continue aujourd'hui à motiver les interventions et la répression policières dans des quartiers où les inégalités sociales sont les plus fortes[27].

Une violence systémique

Le succès du *gangsta rap*, compris dans son contexte social et historique de production et de marchandisation, est donc indissociable des pratiques de marchandisation qui l'ont accompagné. Ces dernières ont participé à dissimuler le contexte dans lequel a émergé le *gangsta rap*, et à transformer les revendications et les critiques formulées dans le *reality rap* en un divertissement fictionnel. En s'inspirant d'un style de vie de gangster préexistant dans la culture états-unienne, les rappeurs en viendront à incarner une menace et deviendront la cible de politiques accentuant le contrôle et la surveillance des personnes noires.

La popularité et la portée du *gangsta rap* dépassent donc le cadre de la scène musicale. L'attention obtenue tant par sa commercialisation que par sa visibilité médiatique et son articulation à des politiques sécuritaires relève du contexte dans lequel il s'inscrit et des enjeux auxquels il vient s'entrechoquer. Ainsi, l'expression des rappeurs *gangsta* a permis d'attirer l'attention sur des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles qui les touchent, et qui étaient jusqu'alors peu visibles et discutées. De plus, les discours moralisateurs, qui ont accompagné et justifié l'implantation de politiques sécuritaires en accusant la musique rap d'encourager la violence et la déviance, ont participé à réaffirmer la violence de la société états-unienne – violence dans laquelle le *gangsta rap* a émergé. Dans sa célèbre chanson « Gangsta rap made me do it » sortie en 2008, le rappeur Ice Cube leur répondra avec ironie : « Comment pouvez-vous me dire de ne pas dire ça, alors que c'est vous qui nous l'avez appris ? » (notre traduction). ◉

RÉFÉRENCES

[1] Shakur, T., dans Lazin, L. (2003). *Tupac: Resurrection*. Hollywood, Calif. : Paramount.

[2] Rose, T. (1994). *Black Noise: Rap Music and Black Culture in Contemporary America*. Hanover, N. H. : Wesleyan University Press.

[3] Perry, I. (2004). *Prophets of the Hood: Politics and Poetics in Hip Hop*. Durham, C. N. : Duke University Press.

[4] Clay, A. (2012). *The Hip-Hop Generation Fights Back: Youth, Activism and Post-Civil Rights Politics*. New York, N. Y. : NYU Press.

[5] Chang, J. (2005). *Can't Stop, Won't Stop: A History of the Hip-Hop Generation*. New York, N. Y. : Picador.

[6] Camp, J. T. et Heatherton, C. (dir.). (2016). *Policing the Planet: Why the Policing Crisis led to Black Lives Matter*. New York, N. Y. : Verso.

[7] Immortal Technique. (2006). Is gangsta rap Hip Hop? *HipHopDX*. Repéré à http://hiphopdx.com/editorials/id.692/title.is-gangsta-rap-hip-hop-by-immortal-technique

[8] Dimitriadis, G. (2004). *Performing Identity, Performing Culture: Hip Hop as Text, Pedagogy, and Lived Practice*. New York, N. Y. : Lang.

[9] Spence, L. K. (2011). *Stare in the Darkness: The Limits of Hip-Hop and Black Politics*. Minneapolis, Minn. : University of Minnesota Press.

[10] Chang, *op. cit.*

[11] Cohen, C. J. (2010). *Democracy Remixed. Black Youth and the Future of American Politics*. New York, N. Y. : Oxford University Press.

[12] Rose, T. (2008). *The Hip Hop Wars: What We Talk About When We Talk About Hip Hop — And Why it Matters*. New York, N. Y. : BasicCivitas.

[13] *Ibid.*

[14] hooks, b. (1994). Sexism and misogyny: Who takes the rap? Misogyny, gangsta rap, and the piano. *End Zmagazine*. Repéré à http://race.eserver.org/misogyny.html

[15] West, C. (1993). *Race Matters*. New York, N. Y. : Vintage Books, p. 265.

[16] Jhally, S. (1997). *bell hooks: Cultural Criticism & Transformation*. Northampton, Mass. : Media Education Foundation.

[17] Hall, S. (1997). The spectacle of the other. Dans S. Hall (dir.), *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices* (p. 223-279). Londres, Royaume-Uni : Sage/Open University Press.

[18] Jackson II, R. L. (2006). *Scripting the Black Masculine Body: Identity, Discourse, and Racial Politics in Popular Media*. Albany, N. Y. : State University of New York Press.

[19] Chang, *op. cit.*

[20] Spence, *op. cit.*

[21] Perry, *op. cit.*

[22] Spence, *op. cit.*

[23] Mbembe, A. (2006). Qu'est-ce que la pensée postcoloniale? *Esprit*, (12), 117-133.

[24] Jackson II, *op. cit.*

[25] hooks, *op. cit.*

[26] Jackson II, *op. cit.*

[27] Davis, A. Y. (2016). *Freedom is a Constant Struggle: Ferguson, Palestine, and the Foundations of a Movement*. Chicago, Ill. : Haymarket Books.

SOYEZ PRÊTS POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Choisissez parmi un large éventail
de formations et d'activités toujours enrichies,
pour réussir votre transition vers le monde du travail

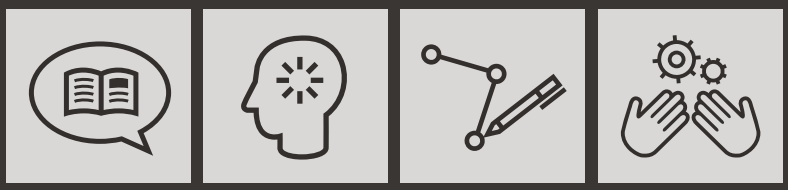

LES SAISONS DE LA FESP

Université de Montréal

SAISONSFESP.UMONTREAL.CA

FICSUM

LE FICSUM, AU SERVICE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

DIRE

LA REVUE PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS

PUBLIEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET REMPORTEZ **JUSQU'À 1750 $**.

SOUTIEN FINANCIER

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ? OBTENEZ **JUSQU'À 600 $** !

MRE

MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE

PRÉSENTEZ VOS DERNIERS RÉSULTATS DE RECHERCHE ET RECEVEZ **JUSQU'À 1200 $**.

NOUVELLES

JOIGNEZ LA CONVERSATION

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8